



APELP Association pour la protection de l'environnement du lac Patrick
11 304 Boul. St-Vital, Montréal-Nord, Québec, H1H 4T8

**Procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle
de l'Association pour la protection de l'environnement du lac Patrick
tenue au restaurant *La Maison bleue*, 2441 Chemin des Îles, Entrelacs
le samedi 6 août 2011**

1- Constatation du quorum

Monsieur le président, Daniel Jaros remercie les membres de leur présence. Un total de 25 personnes sont présentes, 9 h 06 le quorum est constaté. Monsieur Daniel Jaros déclare l'Assemblée générale annuelle ouverte. En cours de rencontre 11 membres supplémentaires se sont ajoutés à la rencontre.

2- Nomination d'un Président d'assemblée

Monsieur Daniel Jaros propose Monsieur Pierre Lacombe comme Président d'assemblée. Secondé par M Michel Beland et adopté à l'unanimité.

3- Nomination d'un Secrétaire d'assemblée

Monsieur Daniel Jaros propose Monsieur François Linteau comme Secrétaire d'assemblée. Secondé par Mme Gisèle Barbeau et adopté à l'unanimité

4- Adoption de l'ordre du jour

Monsieur Daniel Jaros fait la lecture de l'ordre du jour : Voir document APELP-2011-AG-1 en annexe.

Monsieur Daniel Jaros propose de modifier l'ordre du jour pour bénéficier de la présence de M Sylvain Breton, maire d'Entrelacs qui doit quitter à 10h15. Le point 11 serait traité au point 5. Secondé par M. Yan Bergeron et adopté à l'unanimité

Monsieur Pierre Lacombe demande un proposeur et un secondeur pour l'adoption de l'ordre du jour modifié. Proposé par F. Linteau , secondé par M Bertrand Roy et adopté à l'unanimité.

5- État des développements Le Nordet et Vela Champêtre

Monsieur Daniel Jaros fait la lecture de la lettre de M. Bastien envoyée par courriel.



Cette lettre fait mention des évènements entourant un incendie d'un bâtiment du Nordet le 25 mai 2011.

Monsieur Sylvain Breton, Maire d'Entrelacs, confirme que le contenu de la lettre est fidèle aux évènements et que la police n'a pas décidé de tenir une enquête sur cet évènement douteux. Les frais des pompiers ne seront pas facturés.

Les membres se disent soucieux des quais, du déboisement, des constructions visibles du lac, les bateaux supplémentaires (certains ont dit 25), en fonction de la capacité portante du lac, le reboisement de la plage actuelle, les embarcations motorisées, les embarcations et l'érosion par les vagues.

Les membres verbalisent leur déception et un certain manque de confiance envers l'administration municipale suite à certaines de leur prise de position.

Monsieur Breton défend les choix du conseil municipal quant aux décisions prises lors de l'approbation de la seconde version du plan d'aménagement du Nordet.

Note : Monsieur Jacques Martel, directeur du camp Le Nordet a été invité personnellement à notre assemblée générale.

Pour le projet Vela Champêtre, Monsieur le maire s'est engagé à communiquer une fois de plus avec le promoteur pour demander de retirer, dans leur promotion, l'article sur l'accès au Lac Patrick; à défaut de quoi, le lien sur le site municipal Entrelacs .com sera retiré.

Divers échanges en présence de M. Breton.

Les échanges se poursuivent sur les règlements actuels sur les embarcations et la possibilité d'interdire les moteurs. Certains membres sont au Lac Patrick justement parce que les bateaux moteurs sont permis. Les membres sont partagés sur le sujet et la très grande majorité nécessaire pour modifier le règlement sur les embarcations à moteur ne serait probablement pas atteinte dans le cadre de la législation actuelle. Il est mentionné que des recours légaux peuvent maintenant être entrepris contre les conducteurs d'embarcation qui créent de l'érosion par les vagues.

Monsieur Breton souligne que le prochain bulletin municipal fera mention des modifications aux règlements des quais et du nouveau règlement sur les radeaux. Il invite les membres à assister aux assemblées publiques du conseil municipal.



6- Lecture et adoption du procès-verbal de l'Assemblée générale 2009

La lecture est faite par Monsieur François Linteau. Voir document APELP-2011-AG-2. en annexe

Monsieur Baril propose l'approbation du procès verbal de la rencontre du 31 juillet 2010 appuyé par Monsieur Jean Cloutier. Adopté à l'unanimité.

7- Lecture et adoption du rapport d'activités du Conseil d'administration 2010-2011

Monsieur Daniel Jaros, Président de l'APELP, fait lecture du rapport d'activités 2010-2011 du Conseil d'administration. Voir document APELP-2011-AG-3 en annexe.

Rappel : L'Assemblée générale du 31 juillet 2010 avait décidé de sept (8) priorités pour l'année. La très grande majorité des mandats ont été réalisés ou sont en cours de réalisation.

Madame Bleyer propose l'approbation du rapport d'activités 2010-2011 du Conseil d'administration de l'APELP appuyé par Madame Beaudoin Adopté à l'unanimité.

8- Adoption des états financiers 2010-2011

Monsieur Pierre Lacombe dépose et commente le Rapport des états financiers 2010-2011. Voir document APELP-2011-AG-4 en annexe.

Monsieur Roy propose et Monsieur Béland appuie, l'adoption des États financiers 2010-2011 tel que présenté. Adopté à l'unanimité.

Une suggestion pour trouver de points de vente est faite pour la vente de nos casquettes.

9- Résultats de l'analyse de l'eau du lac 2010

Monsieur Michel Lamarre nous informe des résultats des analyses de l'eau du lac effectué au courant des mois de juillet et août 2010. Le site Web est APELP.CA est utilisé pour faire la présentation.



10- Présentation du nouveau site web de l'APELP

Monsieur Michel Lamarre présente le site web: <http://apelp.ca/> qui est en ligne sur internet. Les différentes sections et onglets sont regardés. Les commentaires sont très positifs. Le site sera mis à jour et les documents seront ajoutés régulièrement. Un bilan des relevés de la qualité de l'eau du lac sera publié avec les résultats des relevés depuis 1994.

Le maire invite l'association à mettre le lien de l'APELP sur le site municipal.

11- Campagne d'ensemencement 2011

Monsieur Normand Tessier, étant absent, Monsieur Lacombe réfère les gens au dernier bulletin de liaison.

Les sommes amassées pour l'ensemencement sont dédiées uniquement à cette dépense. Il a été recommandé de ne pas semer des alvins.

L'APELP maintiendra ses discussions avec le Ministère des Ressources naturelles et de la Faune pour obtenir une subvention nous permettant d'ensemencer 1 000 touladis (truites grises).

Pour 2011-2012, il est proposé de demander la possibilité d'ensemencer de la mouquette et de la truite grise (en plus faible proportion) l'an prochain.

12- Proposition de règlement sur les fosses septiques

Monsieur François Linteau fait un historique de la situation des fosses septiques à Entrelacs et donne un résumé d'un règlement sur la mesure des boues des fosses septiques. Il ajoute certains des résultats de d'autres municipalités qui utilisent ce programme. Ce programme permet l'inspection des fosses septiques, est plus écologique et plus économique en diminuant le transport inutile des boues et leur traitement. Monsieur Le Sauter est de cet avis maintenant pour Entrelacs.

Certains membres sont contre pour des questions d'accès lors des vérifications annuelles, et le fait que des frais supplémentaires seront ajoutés sur les comptes de taxes. Un membre suggère de faire cette démarche en partenariat avec l'ADLIE.

Considérant les avantages de cette mesure, Monsieur Linteau demande l'appui de l'APELP pour présenter et faire la promotion d'un règlement sur le mesurage des boues des fosses septiques à la municipalité.



Proposé par François Linteau, secondé par M Jaros, le vote est demandé : 32 membres sont pour et 4 sont contre; Adopté à la majorité

13- Divers

Motion de félicitations

Une motion de félicitations a été adressée À Richard Cardinal pour ses années de service à l'APELP. Une lettre a été lue par M. Jaros et l'assemblée a donné son appui. La motion est adoptée à l'unanimité Voir document APELP-2011-AG-5 en annexe.

Canal de dérivation au barrage du village

Les membres présents échantent sur la problématique de la sédimentation et de l'ensablement de la rivière Jean-Vennes et du lac Patrick. Une inondation a eu lieu au village a eu lieu le 1^{er} juillet 2009. Une seconde inondation a eu lieu cette année et finalement la troisième inondation ou le déversoir a été installé et ou le lac en amont du barrage a été presque vidé ont eu pour effet d'entraîner une quantité très importante de matériaux et de nutriments vers le lac Patrick.

Peu de temps après l'installation du déversoir, des algues filamenteuses en quantité épidémique se sont développées sur une partie importante des rives du lac entre l'entrée de la rivière Jean Vennes au lac et sa décharge vers le lac Drummond. Cette poussée d'algues s'est depuis résorbée en partie et les algues se sont déposées au fond du lac.

Les membres sont extrêmement préoccupés par cette situation et demandent unanimement que la municipalité prenne les mesures nécessaires pour faire réaliser des études environnementales et biologiques suite à ces événements et pour évaluer l'impact sur l'ensablement et l'eutrophisation du lac Patrick.

Capacité portante du Lac Patrick

Les membres échantent sur les options de réglementation des embarcations motorisées au Lac Patrick. Certains membres souhaiteraient un lac sans embarcation motorisées alors que d'autres ont spécialement choisis le Lac Patrick pour pouvoir faire des activités de plaisance motorisées sur le lac.

Les membres demandent de faire un inventaire de toutes les embarcations (canots, pédalos, planches à voile, dériveurs, chaloupes, bateaux à moteur, .etc. sur le lac Patrick pour évaluer la situation actuelle et pouvoir utiliser ces données dans le cas ou certains projets viendraient multiplier le nombre des embarcations sur le lac.



Nettoyage de la rivière Jean-Vennes et de l'embouchure du Lac Patrick

Les membres constatent qu'une quantité imposante de troncs d'arbres et de branches encombrant maintenant la rivière Jean-Venne. Il existe également des barrages de Castor sur la rivière. Les membres sont informés que les interventions dans la rivière sont très limitées mais que le nettoyage des déchets est permis.

Les membres demandent de prévoir, à chaque année, une journée de nettoyage de la rivière au début de l'été. Cette journée sera une occasion de se rencontrer et de partager la tâche de nettoyage. Le CA devra communiquer avec la municipalité pour pouvoir avoir accès à un conteneur

Analyse de l'eau du robinet et du lac 2011

Le 7 août 2011 l'analyse de l'eau s'effectue en partenariat avec l'ADLIE Monsieur Linteau est allé chercher les bouteilles et la glacière ce matin chez Monsieur Kanemy.

Les bouteilles pour les tests résidentiels et les fiches sont disponibles au coût de 20.\$ et remises sur place.

L'analyse 2011 de l'eau du lac Patrick sera effectuée demain le 7 août par M. Lacombe et Lamar du CA. Pour les analyses d'eau de résidence, Mme Dawalibi du 601 des Tourterelles acceptera les bouteilles des gens entre 10h00 et 13h00 le 7 août 2011. Monsieur Lacombe ira chercher les échantillons chez Mme Dawalibi pour les faire parvenir à Monsieur Kanemy.

14- Priorités 2011-2012

Suite à des échanges entre les membres, ceux-ci suggèrent les priorités suivantes :

1- Études suite aux inondations.

Les membres demandent au CA de suivre de près les études et des recommandations qui seront faites à la municipalité pour résoudre le problème du barrage au village. Les membres demandent au CA de faire pression auprès de la municipalité pour que des études environnementales et biologiques soient réalisées en parallèle pour considérer les impacts possibles des solutions sur la rivière Jean Vennes et le Lac Patrick.



2- Études sur l'ensablement et la sédimentation du Lac Patrick et de la rivière Jean Vennes.

Les membres demandent au CA de demander à la municipalité de procéder à des études environnementales et biologiques sur l'ensablement, la sédimentation et la qualité de l'eau du lac Patrick et de la rivière Jean Vennes suite aux inondations.

3- Suivi des projets de développement résidentiels et des études sur la rivière Jean Vennes et le lac Patrick.

Les membres demandent au CA de mettre en place un système de courriel et de suivi par internet pour les membres afin de leur communiquer rapidement les informations sur les dossiers de développement résidentiels, sur le suivi du dossier du barrage et sur les demandes d'études suite aux inondations. Ce mode de communication est demandé par les membres pour qu'ils puissent communiquer avec la municipalité et faire pression au besoin.

4- Capacité portante du Lac Patrick

Les membres demandent de faire un inventaire de toutes les embarcations (canots, pédalos, planches à voile, dériveurs, chaloupes, bateaux à moteur, etc. Sur le lac Patrick pour évaluer la situation actuelle et pouvoir utiliser ces données dans le cas où certains projets viendraient multiplier le nombre des embarcations sur le lac. Un relevé des embarcations serait fait visuellement. Les informations sur les embarcations depuis 2009 seront demandées à la municipalité et notre relevé sera partagé avec la municipalité.

5- Proposition de règlement sur la mesure des boues de fosses septiques

Les membres demandent au CA de et faire la promotion d'un règlement sur le mesurage des boues des fosses septiques pour la municipalité d'Entrelacs et pour la municipalité de Chertsey. Les membres souhaitent inviter l'ADLIE pour qu'ils puissent collaborer à la démarche.

6- Situation des rives.

Les membres demandent au CA de faire les démarches auprès de la municipalité pour assurer les riverains qui sont en défaut de se conformer au règlement sur les rives soient visités, inspectés et que les mesures soient prises afin qu'ils respectent la réglementation.



7- Nuisances : Feux d'artifice et Musique

Les membres demandent au CA de publier les règlements municipaux sur les nuisances par le bruit, les feux d'artifice et la musique dans le bulletin de liaison et de voir à harmoniser le code d'éthique à ce sujet. Une demande est faite pour ajouter la musique sur le lac dans le code d'éthique.

8- Études sur l'état de santé du Lac Patrick.

Les membres demandent au CA de communiquer avec des professionnels en environnement pour proposer une démarche d'évaluation de la qualité du lac Patrick lors de la prochaine assemblée générale.

9- Autres éléments que les membres désirent maintenir en priorité.

- Compléter l'implantation du site Web-Internet de l'APELP.
- Poursuivre les contacts avec les membres par *Le Bulletin de liaison*.
- Poursuivre la campagne d'ensemencement à la hauteur des sommes amassées à cette fin.
- Poursuivre l'analyse de l'eau du lac et offrir le service de l'analyse de l'eau du robinet.
- Suivre le cheminement des deux (2) projets de développement immobilier (Camp Le Nordet et rue Lafontaine) et intervenir auprès des autorités municipales d'Entrelacs afin de restreindre l'accès des embarcations au lac Patrick dans le cadre de la mise en œuvre des deux (2) projets immobiliers.

15- Détermination du montant de cotisation annuelle pour l'année 2012

Monsieur Pierre Lacombe expose ses préoccupations pour la cotisation qui est restée inchangée depuis plusieurs années. Considérant les frais de publication et de poste il propose que la cotisation annuelle pour 2012 soit majorée à 25 \$. La motion est secondée par Madame Barbeau et Monsieur Béland. Les vote est demandé : 30 membres sont pour et 2 sont contre; Adopté à la majorité.

Il a été mentionné que pour des frais d'analyse et d'études de la qualité d'eau du lac, des montants supplémentaires pourraient être demandés.



16- Élection des membres du Conseil d'administration

Madame Hilda Bleyer, Messieurs Daniel Jaros, Michel Lamarre, Normand Tessier, Pierre Lacombe et François Linteau acceptent de poursuivre pour un autre mandat.

Nouveaux Membres au CA

Les membres suivants se proposent pour faire partie du CA 2011-2012

Mesdames Ginette Paré et Carole Beaudoin

Messieurs Michel Béland, Stéphane Riopel et Didier Hoffmann

Tous les membres sont élus par acclamation et aucun vote n'est demandé.

Motion de félicitations

Une motion unanime de félicitations, proposé par Mme Laperrière est adressée aux membres du CA pour le travail accompli au cours de la dernière année.

17- Levée de l'assemblée

À 12 h 20, l'assemblée est levée.

François Linteau, secrétaire

6 août 2011, revu avec le CA le 20 mars 2012.